

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 FÉVRIER 2019

Le Conseil Municipal a été convoqué le vingt-neuf janvier deux mille dix-neuf pour une réunion ordinaire devant avoir lieu le lundi quatre février deux mille dix-neuf à vingt heures trente à la mairie.

ORDRES DU JOUR

- **Renouvellement du photocopieur de la Mairie ;**
- **Etablissements BARD : devis pour fourniture et pose de volets roulants à la Salle de la Croix Verte ;**
- **Demande de subvention du DEGEL et de l'Association Sportive du Collège Jean Papon ;**
- **Divers**

SECRETAIRE DE SEANCE : Elisabeth PIGAT

PRESENTS : Jean-Paul BERGER, Joseph CHORGNON, Pascal GIRARD, Marc LIOZON, Jean-Claude BONNIN, Jean-Luc DAUBARD, Elisabeth PIGAT et Bernadette BONNARDOT

ABSENTS EXCUSÉS : Patrice CADET, Alain DÉBATISSE et Michel FAZEKAS

ABSENTS : Isabelle SOLER, Sandrine AMBROISE, Jean-Pierre BERGER et Christian PROST

1) RENOUVELLEMENT DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE

La Société RBI propose le photocopieur couleur SHARP MX2630NEU. La Société RBI le propose en location sur 5 ans au prix de 85 € HT par mois.

Ce contrat comprend l'entretien, le dépannage ainsi que la livraison de l'encre.

Monsieur le Maire rappelle le coût actuel annuel de maintenance couleur (1 565.28 €) soit un coût financier annuel de 2 138.03 €. Il présente également le coût futur annuel de maintenance couleur (761.29€) soit un coût financier annuel de 2 131.06 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la location du photocopieur SHARP MX2630NEU pour une durée de 5 ans au prix de 85 € par mois.

2) ETABLISSEMENTS BARD : devis pour fourniture et pose de volets roulants à la Salle de la Croix Verte

Monsieur le Maire présente le devis des Etablissements BARD mentionnant la fourniture et la pose de 4 volets roulants rénovation (garantie 8 ans) avec commande électrique pour un montant total HT de 2 856 € soit 3 427.20 € TTC.

3) DEMANDES DE SUBVENTION

Du DEGEL de la Pacaudière :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association DEGEL de la Pacaudière pour une demande de financement pour des projets dans le cadre scolaire, soit 4.50 € par élève.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le paiement d'une subvention à l'Association DEGEL, reste le nombre d'élèves concernés à préciser.

De l'Association Sportive du Collège Jean Papon :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association Sportive du Collège Jean Papon demandant une subvention pour 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour une subvention de 70 € (7 élèves x 10 €).

4) QUESTIONS DIVERSES

- SIEL : coupure de l'éclairage public la nuit

5 armoires électriques sont concernées. Le coût actuel est de 3 279.20 € par an.

S'il y avait coupure de l'éclairage public de 23 h à 5 h, l'économie serait d'environ la moitié.

Monsieur le Maire présente le devis du SIEL comportant :

- La mise en place de la coupure de nuit	2 587 € HT
- 4 panneaux extinction de nuit	700 € HT
TOTAL	3 287 € HT

Il resterait 1 840 € à la charge de la commune.

- Enveloppe cantonale

Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer des demandes de subvention au titre de l'enveloppe cantonale pour les travaux de rénovation de l'appartement et pour la voirie.

- Cantine :
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a eu des réclamations par rapport aux tarifs de la cantine : deux familles trouvent les prix trop élevés.
- Ecole :
Une classe est menacée de fermeture (décision le 14 février 2019).
- Centre de loisirs :
Le Centre de Loisirs demande 1 heure de ménage par semaine pendant les vacances. Le Conseil Municipal demande si Roannais Agglomération peut apporter une aide financière.
- Voirie :
54 000 € de travaux
32 000 € de subvention du Conseil Départemental
17 000 € d'aide par Roannais Agglomération

La séance est levée à 22h.

